

226C0117
FR0000121147-FS0089

29 janvier 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

FORVIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 janvier 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 janvier 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société FORVIA et détenir indirectement, 11 026 297 actions FORVIA représentant autant de droits de vote, soit 5,59% du capital et 4,76% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions FORVIA hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 207 364 actions FORVIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions FORVIA et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 290 774 actions FORVIA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 839 860 actions FORVIA résultant de la détention de 31 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 février 2026 et le 22 janvier 2036 ;
- 914 actions FORVIA résultant de la détention de 18 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 3 avril 2029 et le 17 avril 2034, à des prix compris entre 2,53 € et 7,19 € ; et
- 1 450 000 actions FORVIA résultant de la détention de 4 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et le 18 décembre 2026, à des prix compris entre 12,00 € et 20,00 €.

¹ Sur la base d'un capital composé de 197 089 340 actions représentant 231 787 453 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.